

CONSEIL CONSULTATIF DU QUARTIER

DE BEAUPLAN

24 MARS 2015

PARTICIPANTS

Agathe BECKER, Maire

Claudine ROBIC, Dimitri MANOUSSIS, élus

Martine MICHEL, Pierre TOUTON, Olivier RODOLPHE, représentants de l'association VHSR

Claude SIMIOT, Jérôme POMPEIGNE, Florence DUFRASNES, Fabrice ROUVEYROL, Christophe JEANNE

Marie ROZ-GUEZET, absente.

- **Accueil des participants et ouverture du conseil consultatif** par un tour de table puis présentation de la Charte des conseils consultatifs de quartiers par Claudine ROBIC qui ajoute que le plan du périmètre des conseils sera envoyé par mail avec le compte rendu.
- **Mme Le Maire** définit le cadre de l'action du conseil consultatif de quartier : c'est un lieu de travail et de réflexion qui a pour objectifs d'améliorer le cadre de vie des habitants au sein du quartier dans le souci de l'intérêt général. Elle précise ce que fait un conseil consultatif de quartier : échanger sur la vie du quartier, améliorer le lien social, développer et être associé à des projets de proximité. Elle explique le rôle des élus dans ce dispositif : animation et coordination des conseils de quartiers, lien avec la municipalité et ses services, secrétariat, communication et logistique. Elle décrit les procédures possibles : le conseil consultatif pourra être consulté à propos de projets municipaux dans le quartier, ou bien le conseil de quartier pourra proposer lui-même des projets qu'il souhaite voir réaliser.

Questions

Mme Michel demande s'il est possible d'avoir la liste des membres et leurs coordonnées de mail ?

La commune a désigné un élu référent, Claudine ROBIC pour Beauplan, dont les coordonnées à la mairie sont disponibles. Mais la commune peut informer les habitants, de la composition des conseils consultatifs pour que leurs membres, s'ils sont d'accord, fassent fonction de lien entre la population et le conseil consultatif.

Par ailleurs les associations de quartier sont complémentaires du conseil consultatif de quartier. Ce dernier est un espace de dialogue et de partage. Les associations apportent leur expertise au sein du conseil consultatif. Le nombre de 3 membres représentant les associations est limité et permet de laisser la place aux autres citoyens pour faire valoir leur expertise d'usage. Le Conseil de quartier ne vient pas remplacer les associations de quartier. Ces 2 instances fonctionnent différemment et peuvent être complémentaires.

- **Tour de table : chaque membre explique pourquoi il a postulé au conseil consultatif du quartier : les raisons, les enjeux et les problématiques qu'il souhaite voir traiter?**

Claude SIMIOT

Habitant de longue date dans le quartier de Beauplan où mes enfants ont été scolarisés, mari d'une ancienne élue, je souhaite faire évoluer la situation actuelle. En effet le lien social qui existait auparavant entre les habitants a du mal à exister ; la voirie se détériore, la circulation s'intensifie dans nos rues et les questions de sécurité sont à prendre en compte ; le plan de stationnement est à revoir.

- *L'accès des élèves de Beauplan au collège de Coubertin peut-il être à nouveau étudié.*

Martine MICHEL

L'association VHSR s'est beaucoup impliquée dans la création de la zone 30, la recherche de solutions pour la circulation dans nos rues et sur la départementale, route de Versailles. Mais certains aménagements qui auraient dû voir le jour n'ont pas encore été réalisés.

Aujourd'hui, les routes s'affaissent, les trottoirs s'écroulent : il y a un véritable problème de matériaux et de revêtement ; la vitesse n'est pas respectée dans la zone 30.

- *Un plan de circulation est à élaborer.*

Pierre TOUTON

La dégradation de l'avenue des Buissons ne fait que s'accroître. Des trous dans la chaussée provoquent des éclaboussures sur les murs des clôtures, qui sont ainsi dégradés, à chaque passage de véhicules, camions ou voitures. Un plan de circulation et de stationnement avait été rédigé il y a quelques années. Il proposait des solutions qui seraient à réactualiser compte tenu de l'augmentation du trafic routier et de transit dans nos rues.

- *La commune peut-elle envisager un plan de réfection des chaussées ?*

Florence DUFRESNES

Habitante depuis 16 ans à Saint Rémy, je constate que notre quartier est peu intégré à la ville. La densification de l'habitat sur le plateau de Beauplan a provoqué une intensification de la circulation et plus particulièrement Chemin de la Chapelle. La zone 30 n'est pas respectée et on peut constater que de nombreuses incivilités se produisent : rodéo, stationnement des véhicules sur le trottoir qui défoncent les

revêtements. Les piétons et les personnes en fauteuil roulant sont contraints de circuler sur la chaussée. Certains panneaux STOP sont cachés par la végétation, côté Magny-les-Hameaux.

- *A qui appartient cette rue, limite géographique entre 2 communes et existe-t-il des concertations pour son aménagement ?*
- *Pour mieux relier Beauplan au centre-ville et faciliter l'accès des vélos, pourrait-il être créé une rampe de roulement sur la sente de la Butte aux Buis ?*

Fabrice ROUYEROL

Ville dortoir et quartier qui semble abandonné par la ville de Saint Rémy, j'y habite et je souhaite participer à la vie sociale du plateau de Beaulan. Un plan de circulation a déjà été élaboré mais des difficultés existent toujours : la sortie sur la route de Versailles, la vitesse des véhicules, le STOP de la rue des Troènes qui n'est pas respecté.

Les habitants ne se connaissent pas : il faudrait proposer des animations au cœur du quartier.

La qualité de vie se détériore au fil des ans, avec les nuisances aériennes et les avions qui ne respectent pas leur plan de vol, les haies qui débordent sur les trottoirs, des murs de clôture qui ne sont jamais finis, le manque de vigilance de Carrefour Market quant à la propreté.

- *Quelle pression sur les différents acteurs la commune peut-elle exercer pour faire respecter l'environnement ?*
- *Est-il possible de faire régulièrement des rappels à la loi ?*

Olivier RODOLPHE

Habitant rue des Chênes depuis 1995, j'ai 3 enfants. Le constat que l'on peut faire : le quartier de Beauplan est comme une entité détachée du centre-ville.

Nécessité d'un cheminement praticable et sécurisé entre le haut et le bas de Saint Rémy.

- *Peut-on aménager un chemin forestier qui descende en centre-ville à travers le bois de Beauplan et réaménager la sente de la Butte aux Buis ?*

La circulation et le stationnement sont devenus problématiques et des aménagements sécuritaires sont à réaliser.

Des vols de roues et de voitures ont récemment eu lieu à plusieurs reprises dans le quartier.

Christophe JEANNE

Il est important que les informations émanant de la population puissent remonter directement vers la mairie au travers des conseils de quartier. Habitant de la résidence du Verger, un sentiment d'isolement couplé au manque de transport en commun pour le fond de ce quartier, est cruellement ressenti au quotidien.

- *L'accompagnement des personnes handicapées pour aller voter est-il envisageable ?*
- *Quelques personnes connaissent des difficultés sociales, quelles aides et services à la personne sont prévus notamment pour les personnes âgées ?*

- *Saint Rémy risque de perdre 280 logements sociaux par déclassement, comment la commune compte-t-elle faire ?*
- *La population de Beauplan se tourne vers Magny-les-Hameaux pour nombre d'activités, le commerce, la poste, existe-t-il des liens avec le CCAS de cette commune voisine ?*

Jérôme POMPEIGNE

J'ai voulu participer au conseil consultatif pour pouvoir échanger avec les autres habitants de mon quartier.

Le quartier manque d'animation.

- Pourquoi ne pas créer un marché ?

Les avions sont une véritable nuisance et les horaires de vol autorisés, ne sont souvent pas respectés.

- *Quelles actions propose la commune ?*

Le manque de lien avec le centre-ville, fait de Beauplan un quartier à l'écart de la vie de Saint Rémy. Le chemin de la Butte aux Buis, qui est souvent sans éclairage, génère un sentiment d'insécurité pour les personnes qui sont obligées de l'emprunter.

- *La plaine d'Aigrefoin est un vaste espace cultivé. Quel devenir pour cette zone ?*

Réponses de Mme Le Maire et des élus à quelques questions

- Elle explique que dans le cadre de la mise en révision du PLU, un dossier de Zone Agricole Protégée (ZAP) est en cours de constitution pour la Plaine d'Aigrefoin.
- A propos des animations pour le quartier, l'école peut être utilisée comme lieu de convivialité et de rencontre et l'association Vivre les Hauts de Saint Rémy peut y organiser des animations à destination des habitants.
- Afin de pallier les incivilités récurrentes, un rappel à la loi pourra être fait dans le prochain journal municipal
- Un rendez-vous sera pris par l'équipe municipale avec Carrefour Market pour les sensibiliser à la nécessité de propreté du parking et des abords.
- En ce qui concerne le chemin de la Chapelle, une rencontre sera organisée pour se mettre en accord sur l'organisation du stationnement et de la circulation dans cette rue.

Autres questions

Dans l'article du journal municipal concernant les logements sociaux, il n'est pas fait mention du nombre de logements sociaux par quartiers. Pourrait-il être communiqué ?

Chaque membre est d'accord pour que le thème du prochain conseil consultatif du quartier de Beauplan porte sur :

Circulation, zone 30, stationnement, cheminement

La date est fixée au 9 JUIN 2015 à 20H45 dans les salles de Beauplan.

